



23 03 2018

« Vandalisme &

« Incivilité »

- Parents lisez bien ci-dessous, ce qui peut vous arriver....

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté.

Des garçons, cinq au total, qui s'en prennent aux poubelles du stade, donnent des coups de pieds dans les portes, cassent les clenches de portes, un carreau, etc.

Lorsqu'une personne leur dit d'arrêter, réponse : « Vous n'êtes pas d'Errouville, nous nous sommes chez-nous ! ». La personne n'a pas cherché la confrontation, mais nous a prévenus.

Eh ! Oui, ces grands dadais de 14 à 18 ans n'ont rien d'autres à faire que de détériorer l'immobilier de la commune. Seulement parents, c'est vous qui payer avec les impôts locaux, et de plus si une patrouille les interceptent, vous aurez le bonheur de passer la main au porte-monnaie, ceux qui ont 16 ans ont été recensés par la mairie pour l'armée, donc dans leur casier judiciaire n°2, ce comportement sera mentionné. Qu'ils fassent des études ou qu'ils soient à la recherche d'un « JOB » ils auront toujours cet encart qu'ils traîneront dans leur dossiers pendant 10 années. Les temps changent, les lois également.



► Nous avons entamé la saison 2018 de nettoyage des avaloirs de la commune, soit 241 au total. Nous avons deux types d'avaloirs en fonction de la reprise sur le réseau, mais tous deux avec paniers à grilles.

Si les cités sont pratiquement équipées de ces modèles, au village, il restait quelques anciens modèles.

Force est de constater, qu'un modèle à panier grille posé au printemps 2017 entre le 12 et 14 rue du château est empli de béton... impossible de le curer, et surtout de savoir si du béton est parti dans la canalisation de Ø 500. Nous devons tout démonter coût de l'opération de pose en 2017,... 1 215€.

Maintenant nous allons voir le surcoût. Au lotissement du Mess-Hôtel, même indélicatesse avec un modèle de route avec panier siphon.... coût à la pose.....1 650€.

Dans les deux cas, nous constatons que ce sont des « INCIVILITES » commises par des adultes voulant de débarrasser d'un surplus de matériaux et de nettoyer leur outillage par les égouts.

Messieurs, car ce sont des hommes qui ont réalisé ces travaux, cela ne vous interroge pas que ce soit l'ensemble des contribuables qui doivent honorer vos indélicatesses.

Nous faisons une enquête sur les personnes ayant réalisé des travaux, la note leur sera présentée... à suivre.

